

EDITO

« En mai : fais ce qu'il te plait !!! »



Emmanuel Tesas
PRÉSIDENT DE LA CMCAS GIRONDE

La couverture de ce journal ne date pas d'aujourd'hui mais d'il y a 50 ans ! Elle fait partie de ces affiches historiques qui ont marqué mai 68.

Aujourd'hui, certains veulent dénaturer ce puissant mouvement social qui « à ce jour » est le plus grand mouvement de lutte qu'a connu notre Pays et qui a rassemblé salariés, retraités et étudiants. Pourquoi ne pas vouloir reconnaître ces principales revendications, les piétiner, voire les pervertir ? Que peut-on craindre de l'histoire d'un mouvement social qui a un demi-siècle ? Que l'on puisse faire un parallèle avec aujourd'hui ? Que l'on se rende compte que certaines formules sont cycliques ? Que certains sont très patients, et ce qu'ils n'avaient pas réussi à faire à cette époque, ils le font maintenant ?

Pourtant, lorsque nous regardons de près les revendications de mai 68, et celles des mouvements sociaux qui montent actuellement dans le Pays, c'est à s'y méprendre...

- L'anti-capitalisme et l'aspiration à une société plus égalitaire : en 2018, alors que l'on veut nous faire croire que « les caisses sont vides », 1% de la population Française a profité des 94 milliards d'€ de profits du CAC40 et donc des richesses créées par les salariés pendant que la France passe numéro 1 en Europe en nombre de millionnaires, le tout en détruisant les services publics, dont l'Énergie, en les confiant par ordonnances à des capitaux privés.
- L'anti-technocratie, l'anti-élitisme et l'anti-bureaucratie : en 2018, nous sommes dirigés par des personnes qui sortent du même « moule », qui ont concocté les lois travail (I et II), qui détruisent et enterrent les avancées sociales de 68...
- L'anti-autoritarisme et la remise en cause de l'ordre établi : en 2018, sous couvert d'un « état d'urgence » que certains voudraient permanent, on assiste à une remise en cause autoritaire des libertés individuelles (droit de grève, droit de manifester, répression syndicale...) en dotant les forces de l'ordre de pouvoir de surveillance et de répression abusifs...
- L'anti-impérialisme : en 2018, ce sont des guerres sur tous les continents où les principaux vendeurs d'armes sont également les défenseurs auto-proclamés de la liberté... le tout dans un monde où l'hyper-individualisme et l'hyper-consommation sont érigés en dogmes indépensables.
- L'anti-conformisme politique et culturel : En 2018, les femmes se battent toujours pour faire reconnaître leurs droits, l'écologie passe toujours au second plan, après la finance, alors que le climat nous prouve que notre planète souffre, et l'éducation n'aborde sa mission que sous le prisme de la sélection des jeunes et des étudiants mais aussi des programmes d'histoire puisqu'on retire « bizarrement » des passages sur 1936, le front populaire, et mai 68...

Alors pourquoi vouloir effacer du patrimoine national tout ce qui a fait mai 68 ?

Peut-être parce que les mouvements, les revendications et les luttes des salariés et des étudiants pour défendre les acquis et conquérir de nouveaux droits, s'amplifient y compris dans nos entreprises ?

Oui, dans nos entreprises, tout concourt à une déstructuration massive du secteur de l'énergie - *Loi sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, loi sur la Transition Énergétique, loi PACTE à venir*, gel des salaires, filialisation de nombreuses entreprises ou services, mais au service de qui ? Et nos employeurs ne se révoltent pas, laissent faire, cautionnent et accompagnent ???

C'est par exemple, ce qu'ils sont en train de faire avec l'accord de branche sur les moyens bénévoles, en cours de signature à l'heure d'écrire ces lignes, et qui aura d'énormes conséquences sur vos Activités Sociales de l'Énergie : des charges supplémentaires sur les locaux des CMCAS, et des autorisations d'absences (heures de détachement pour les élus et bénévoles) divisées par 2 (16 332 heures contre 32 198 heures consommées en 2016), empêchant d'assurer le fonctionnement et supprimant les SLVie et avec elles, toute la proximité politique au service de nos bénéficiaires.

Ces moyens sont pourtant indispensables et font la richesse et la singularité de la construction de nos Activités Sociales «PAR» et «POUR» les bénéficiaires.

Après cette liste, qui n'est pas exhaustive, comme le disait Georges Séguy en 68 : « il ne suffit pas de s'indigner, il faut s'engager ! ». Que faut-il de plus pour se mobiliser ?